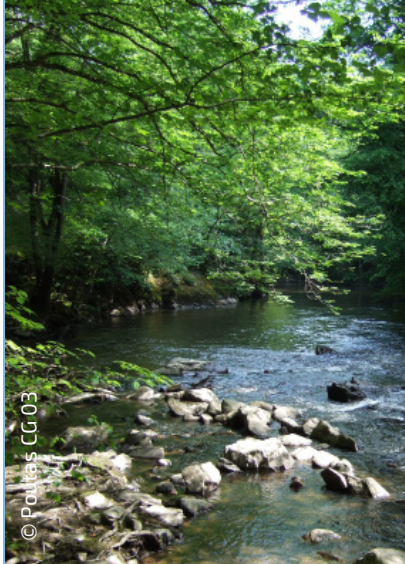




© Paysans CG 03

Restauration et entretien de milieux prairiaux connexes à la rivière dans les gorges de la Bouble



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

1,3 ha

DATE DE RÉALISATION

2008-2013

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

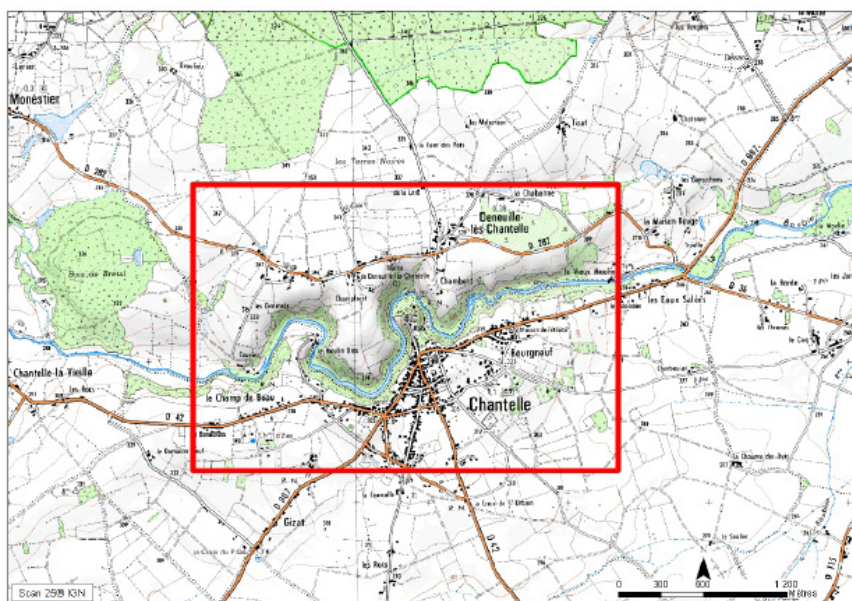
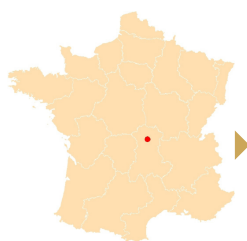
Région Auvergne
Département de l'Allier
Communes de Chantelle et de
Deneuille-les-Chantelle

TYPES DE MILIEU CONCERNÉS PAR L'ACTION

Gorges, Prairies de fauche

ENJEUX ASSOCIÉS À CETTE EXPÉRIENCE

Réhabilitation des marges
alluviales, Conservation des
espèces patrimoniales



Contexte

CADRE DU PROJET

Contrat nature du val d'Allier

COÛT TOTAL

98 800 euros

FINANCEURS

AELB, Conseil général de l'Allier.

PARTENAIRES

Communes de Chantelle et Deneuille-les-Chantelle, Abbaye Saint-Vincent (EURL Fabrication des Bénédictines de Chantelle, propriétaire privé) et autres propriétaires

Structure

NOM : Conseil général de l'Allier

ADRESSE : 1, avenue Victor Hugo BP 1669 03016 Moulins cedex

TÉLÉPHONE : 04 70 34 40 03

EMAIL : cginfo@cg03.fr

CONTACT : Clotilde Poutas

SITE WEB : www.allier.fr

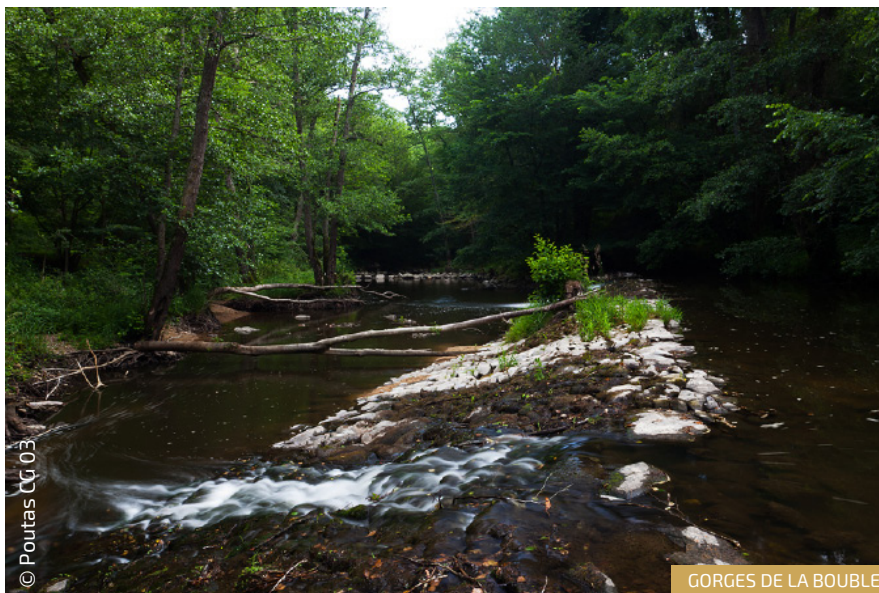


Conseil Général
Département de l'Allier

Descriptif de la structure

Le conseil général possède un ensemble de compétences obligatoires (actions sociales, habitats et logements,...), l'environnement entrant dans les compétences facultatives. La préservation et la valorisation des espaces naturels tiennent une place importante de cette compétence, notamment au travers de la politique des espaces naturels sensibles. A l'échelle du territoire, 37 sites représentatifs des milieux naturels bourbonnais ont été identifiés. Aujourd'hui, 11 espaces naturels sensibles font l'objet d'actions de conservation et sont ouverts au public.

2 Site d'intervention



© Poutas CG 03

GORGES DE LA BOUBLE

Les gorges de la Bouble s'étendent sur près de 5 km et sont peu encaissées (50 m au plus). Elles ont été labellisées « Espace naturel sensible » (ENS) en 2007.

Ce site de 170 ha est composé de gorges forestières et d'un plateau

à prairies bocagères avec une très grande diversité de milieux naturels : eaux courantes, suintements humides, forêts alluviales, boisements de pente, affleurements rocheux, milieux thermophiles, pelouses, prairies... Cette mosaïque de milieux accueille une faune et une

flore spécifiques et remarquables comme l'orme lisse, l'osmonde royale, fougère, le cuivré des marais ou bien encore la loutre d'Europe.

3 Enjeux

L'abandon des pratiques ancestrales dans les gorges liées à la présence des moulins, aux cultures en terrasses et au pâturage a conduit à la fermeture progressive des milieux. L'arrêt du pâturage est assez récent (années 1970). Des boisements d'essences exogènes (peupliers, résineux) à but de production ont été plantés à cette même époque sans toutefois avoir été exploités du fait de la difficulté des accès.

Objectif du maître d'ouvrage

► **Préserver, gérer et valoriser** les richesses écologiques, paysagères et culturelles,

4 Actions mises en œuvre

La préservation de la ressource en Les travaux ont été conduits par phases progressives afin d'appréhender la réaction des milieux et des espèces et de pratiquer une gestion conservatoire adaptée et concertée.

Des premiers travaux de débroussaillage et d'abattage sélectifs ont été menés en 2008 sur une ancienne prairie (5000 m²). Ils ont été suivis en été et à l'automne 2009 d'un débroussaillage d'entretien mécanique sans export du broyat compte tenu de la configuration pentue des lieux.

Au cours de l'hiver 2010, 1900 m² de résineux ont été abattus ainsi que 64 peupliers en bord de rivière pour recréer une prairie (2500 m²) et régénérer la ripisylve. Cette intervention conséquente a fait appel à l'héliportage pour évacuer les grumes, évitant le tassement des sols et limitant le dérangement (150 m³ évacués en un jour).

Pour maintenir l'ouverture des milieux, un débroussaillage a été pratiqué en 2010, 2011 et 2012. Cette fauche tardive, réalisée à mi-juillet et en octobre, a favorisé le développement des cortèges floristiques prairiaux et le cycle d'un plus grand nombre d'espèces.

Afin de connecter les prairies restaurées et de favoriser le déplacement des espèces, notamment les lépidoptères, un couloir prairial de 110 m sur 25 à 45 m (3700 m²) a été réalisé durant l'hiver 2012 par le biais d'un abattage sélectif. Des parcs de pâturage ovins ou équin ont également été implantés (920 m de clôture agricole).



© FCEN Phonalys

ABBAYE DE CHANTELLE

Suivis Scientifiques

Un suivi botanique par placettes a été mis en place afin de suivre l'évolution des milieux. Il indique que les milieux évoluent lentement vers des végétations prairiales. Aux endroits les plus avancés, on trouve un ourlet prairial mésoxérophile assez riche en espèces, avec dominance des poacées comme le fromental et le brachypode penné. L'influence forestière et la présence d'ourlets nitratophiles à ortie et gaillet gratteron devrait s'estomper avec le pâturage et la floraison des espèces à cycle long typiques des prairies de fauche. Une gestion différenciée favorisera aussi les prairies humides, les mégaphorbiaies et la ripisylve.

Perspectives

Plus en aval sur les gorges, 1,8 ha de prairies en bord de rivière font l'objet d'un pâturage équin depuis deux ans après l'abandon d'une pratique de fauche (action conduite par les propriétaires). Ces sites ont un rôle capital pour les lépidoptères et les odonates : zone refuge en période de maturation des imagos et zone de nourrissage en générale.

Résultats

1,3 ha
DE PRAIRIES ET RIPISYLVES
RESTAURÉES

2,47 ha
D'ENSEMBLE PRAIRIALE
CONNECTÉ.



PARCELLES AVANT ET APRÈS ABATTAGE DES RÉSINEUX ET PEUPLIERS